

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 90 (1981)
Heft: 8

Artikel: L'exil, vingt ans après
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683968>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réfugiés tibétains



L'exil, vingt ans après

Vingt ans... vingt ans déjà que le 25 octobre 1961, le premier groupe de Tibétains débarquait à l'aéroport de Kloten; s'ils sont aujourd'hui plus de mille à vivre en Suisse, ils n'étaient alors qu'une vingtaine, en costume national: deux lamas, trois couples, six jeunes célibataires, des enfants dont le plus jeune, Buchung, avait à peine 18 mois. Puis d'autres groupes sont arrivés...

A cette époque, en 1959, ils fuyaient, tout comme les réfugiés indochinois aujourd'hui, une situation politique insoutenable dans leur pays. C'est alors qu'émue par la misère des familles tibétaines réfugiées en Inde et au Népal au lendemain de l'invasion de leur pays par les armées chinoises, la Croix-Rouge suisse, en collaboration avec l'Association pour la création des foyers tibétains en Suisse, décidait d'offrir à certaines d'entre elles la possibilité de se refaire une vie normale dans notre pays. Munie de la permission du gouvernement qui lui permettait d'accueillir 1000 Tibétains, elle réalisait pourtant une grande première: celle de transplanter dans un pays d'Europe industrialisé des êtres humains issus d'un tout autre milieu culturel que le nôtre, d'un autre monde, d'une autre époque, pour ne pas dire «d'une autre planète».

Car chacun peut s'imaginer qu'une telle transplantation dans notre société moderne ne se fait pas sans déchirements, sans répercussions à long terme et dans la plus grande incertitude quant aux résultats; mais persistait l'espoir de sauver quelques vies humaines.

Les débuts d'une nouvelle vie

Etant donné que la Croix-Rouge suisse assumait – seule parmi les œuvres d'entraide – la prise en charge de ces réfugiés tibétains, on ne pouvait envisager qu'une assistance basée sur la communauté. Ignorant tout de la langue du pays qui les accueillait, nos Tibétains s'installèrent donc en communauté, à Unterwasser, dans le Toggenburg. Quatre mois plus tard, en février 1962, le groupe quittait Unterwasser, qui ne leur offrait pas de possibilités de travail et s'établissait à Waldstatt près de Herisau, dans les Rhodes-Extérieures.

C'est alors – et c'est inévitable dans tout commencement – que les erreurs et les difficultés ont surgi; dans le domaine du travail notamment: on avait cru au début que certains de ces Tibétains, autrefois paysans, seraient tout heureux de pouvoir continuer à

s'occuper d'agriculture et d'élevage, ce qui s'est révélé être une grande erreur, car les conditions sont entièrement différentes; sur le Toit du Monde, les troupeaux par exemple, plus nombreux que les nôtres, errent assez librement, accompagnés de leurs bergers qui dorment souvent sous tente. Mais aussi la vie communautaire prévue pour eux leur a souvent pesé et n'a pas manqué de provoquer des heurts. Il n'a pas été facile non plus de leur inculquer les notions élémentaires de notre système économique: le loyer, les impôts, l'épargne. Mais, assez rapidement tout de même, les hommes qui ont appris quelques rudiments de «Schytzertütch» se sont dirigés vers le domaine de l'industrie et ont commencé à gagner leur vie comme ouvriers dans la région, où ils ont été très appréciés par les entreprises qui les ont employés. Tandis que leurs enfants ont commencé à fréquenter l'école communale, les femmes, elles, se sont adaptées peu à peu à nos us et coutumes en découvrant la magie de la civilisation de l'électricité.

Vingt ans après...

Aujourd'hui, vingt ans après leur arrivée en Suisse, chacun peut constater avec quelle étonnante rapidité ces Tibétains se sont «installés» dans notre monde moderne. Vingt années, c'est aussi le temps qu'il faut pour voir naître une nouvelle génération; or, s'il est naturel que l'ancienne génération, celle qui a connu le Tibet, soit encore toute imprégnée de sa culture, qu'en est-il de la nouvelle génération?

Pour répondre à cette question, nous avons choisi de nous adresser à trois représentants de cette jeune génération et nous leur avons demandé de nous dire, en toute franchise, comment ils ont vécu leur intégration en Suisse.

M. A. était encore un tout jeune garçon lorsqu'il est arrivé en Suisse en 1961, avec quatre de ses plus jeunes frères et sœurs. Ses parents sont morts peu après leur arrivée; il est maintenant marié depuis une dizaine d'années et il a trois enfants; sa femme et lui travaillent dans la même entreprise, mais selon des horaires différents afin que l'un d'eux puisse toujours être auprès des enfants.

M. B. accompagnait le second groupe arrivé en Suisse en tant que maître spirituel (lama).

M. C. enfin est arrivé dans notre pays en 1963, alors qu'il avait 14 ans.

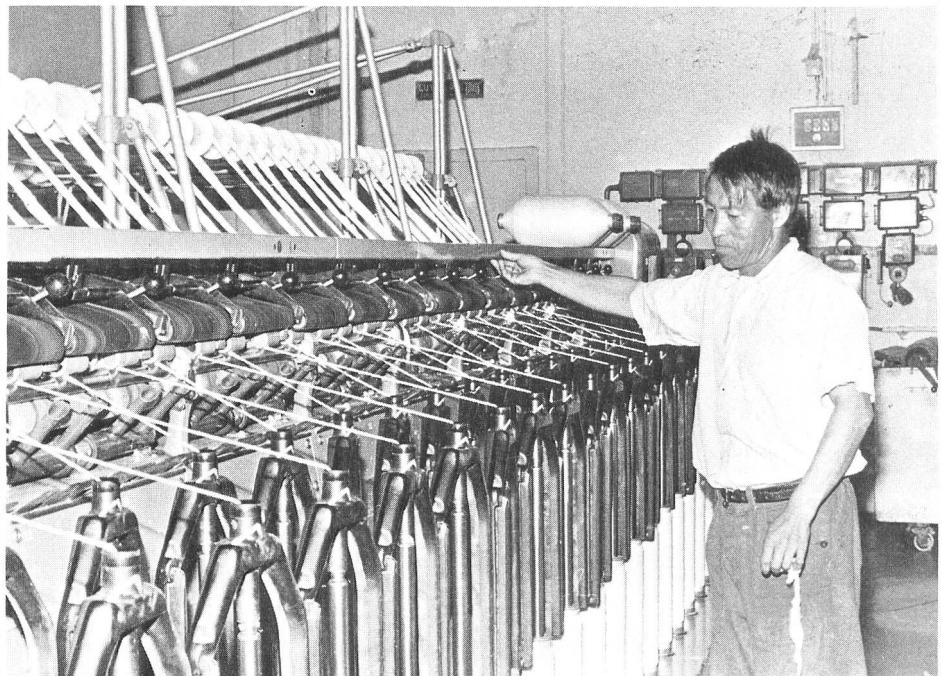
Réd. CRS: Quand vous êtes arrivés en Suisse, quels étaient vos espoirs et quelles furent vos premières expériences?

M. A.: Je n'avais pas d'idées très claires sur la Suisse, mais à cette époque nous n'avions pas le choix; au Népal, durant les premières années, les réfugiés n'ont vécu que grâce à l'assistance du CICR, et là, comme en Inde, les conditions de vie étaient très dures et l'avenir très sombre. Mais je me suis plus immédiatement dans le «Hügelland» appenzellois; après avoir séjourné deux ou trois mois dans un centre d'accueil, j'ai pu commencer à travailler.

M. B.: J'ai vécu avec mon groupe dans un centre d'accueil pendant quatre ans; les pères de famille se rendaient au travail; mais je dois dire que j'ai vécu cette période de façon assez malheureuse, car je me sentais déchiré entre les différents partis: en effet, le groupe étant composé de membres d'origines très différentes, ils ne se supportaient pas les uns les autres, les femmes se querellaient sans cesse à propos des travaux ménagers et il était tout à fait impossible à la directrice du centre de maintenir l'entente et l'équilibre. Heureusement, les difficultés se sont applanies lorsque les familles ont pu s'installer dans leurs propres appartements.

M. C.: J'avais 14 ans lors de mon arrivée en Suisse en 1963. J'étais accompagné de ma famille. On nous avait dit que nous serions «installés» et je m'imaginais que nous allions recevoir un petit terrain sur lequel nous pourrions bâtir notre maison, comme le fit plus tard le gouvernement indien. Nous-mêmes ne le désirions pas; mon père, qui était commerçant et non pas paysan, aurait certainement bien vite fait autre chose. En Inde aussi, de nombreux Tibétains quittent les colonies agricoles dès qu'une autre possibilité de travail se présente.

Réd. CRS: Quel a été le plus gros problème que vous avez eu à surmonter pendant la période d'intégration?



La plupart des réfugiés tibétains se sont dirigés vers le secteur industriel.

M. A.: La langue. Nous n'avons malheureusement pas eu de professeur et je regrette aujourd'hui de ne pas avoir fait suffisamment d'efforts au début pour apprendre l'allemand; le grand problème pour nous réside surtout dans le fait qu'à côté de la langue écrite, il nous faut encore assimiler les différents dialectes. J'ai appris le suisse allemand en travaillant dans un restaurant; mon frère aîné lui aussi a appris la langue dans son travail, tandis que nos petits frères et sœurs, qui ont pu aller à l'école, n'ont eu aucune difficulté. Ils ont également pu apprendre un métier: l'un est dessinateur industriel, l'autre est infirmière dans un institut psychiatrique, le dernier enfin est photographe.

M. B.: Je parlais un peu l'anglais lorsque je suis arrivé en Suisse, et j'ai parfaitement appris l'allemand. Par contre il m'a été beaucoup plus difficile de m'adapter à la ponctualité suisse.

M. C.: Pour ma part, je ne me souviens pas d'avoir eu un grand problème. Nous avons été accueillis avec tant de gentillesse que je n'ai pas eu de difficultés à m'habituer à la vie suisse. Après six mois de leçons privées avec d'autres enfants tibétains, j'ai pu entrer à l'école, en deuxième année. Cinq ans et demi plus tard, j'avais terminé la scolarité obligatoire. Je fis ensuite un apprentissage de commerce. Aujourd'hui, je me sens citoyen suisse. Je ne sens aucune dis-

crimination. Naturellement, comme réfugiés, nous ne pouvons pas exiger d'être traités toujours comme des Suisses. En revanche, en ma qualité d'étranger, je peux observer une attitude neutre lorsque des tensions ou des rivalités se font jour chez mes collègues suisses.

Réd. CRS: Estimez-vous que la manière dont vous avez été assisté était bonne? C'est-à-dire l'accueil de groupes dans des foyers communautaires, où une personne est là pour les entourer et les conseiller, puis l'apprentissage de l'indépendance dans un logement personnel. Le fait qu'à certains endroits, des groupes entiers de réfugiés tibétains étaient engagés par le même employeur qui mettait aussi un logement à leur disposition a créé inévitablement des concentrations. Pourraient-elles devenir en quelque sorte des ghettos?

M. A.: Je pense que le groupe ne devrait pas cohabiter trop longtemps. Il est préférable que les gens puissent sortir le plus rapidement possible du centre d'accueil et s'assimiler à la population suisse. D'autre part, si l'on vit en groupe, on ne peut pas non plus comprendre les Suisses et leur façon de vivre. Nous qui faisions partie du premier groupe, étions très isolés. On nous a même interdit pendant très longtemps de nous rendre à la ville la plus proche, de peur que nous nous égarions ou que nous nous compor-

tions mal.

M. B.: C'est aussi mon avis. La période que j'ai vécue dans le centre d'accueil a été très pénible; il y avait trop de querelles.

M. C.: Voyez-vous, si un Tibétain ne reste pas Tibétain, il est rejeté par son entourage. Si les Tibétains sont heureux dans leur travail et au milieu de leur groupe, pourquoi devraient-ils s'en aller? Je trouve que c'est une bonne chose qu'une assistante sociale se tienne toujours à notre disposition, surtout pour les enfants. Car les enfants doivent absolument pouvoir se développer le mieux possible. Nous, Tibétains, avons une tâche à remplir: nous devons former le mieux possible la prochaine génération.

Réd. CRS: Les Tibétains vivant en Suisse peuvent-ils pratiquer leur religion en toute quiétude?

M. B.: Pour ma part, la façon dont je pratique mes dévotions quotidiennes n'a pas changé. Dans les nombreux foyers tibétains que j'ai eu l'occasion de visiter, on a dressé des petits autels, ce qui tend à prouver que mes concitoyens pratiquent leur religion de la même manière qu'au Tibet. Les objets du culte, tels que lampes, statuettes et Thankas (images peintes sur du tissu) peuvent être importées d'Inde ou du Népal. Nous pouvons aussi suspendre nos bannières autour de nos maisons. Naturellement, certains rites ont dû être simplifiés en raison de circonstances extérieures, mais en principe nous pouvons donner libre cours à la pratique de notre religion tout comme nous perpétuons notre culture.

M. C.: S'ils le veulent, les Tibétains ont suffisamment d'occasions de pratiquer leur religion. Mais cela peut vouloir dire qu'au lieu de regarder la télévision, ils doivent méditer et prier. Personnellement, j'estime que la religion se pratique dans la vie de tous les jours. Mes parents placent chaque jour une offrande devant l'autel, comme au Tibet. J'ai eu la chance de venir en Suisse avec mes parents, car ils ont emporté la culture tibétaine avec eux. Pour les orphelins par contre, il y a eu une coupure. Et les assistantes sociales suisses ont peut-être trop peu fait pour la combler. On ne s'est pas rendu compte tout de suite de ce manque. Mais maintenant, on remarque que certains Tibétains se

sentent perdus, car ils ont perdu le contact avec leur culture ancestrale, sans pour autant se sentir enracinés dans la culture occidentale.

Le grand rêve des Tibétains vivant en Suisse serait de disposer d'un centre de jeunesse, d'une école interne où les enfants, tout en suivant la filière des écoles publiques obligatoires, pourraient apprendre la langue tibétaine parlée et écrite et s'imprégner de toute notre culture.

Conclusion

Tout semble indiquer que les réfugiés tibétains sont maintenant bien intégrés en Suisse. Il est vrai cependant que la génération la plus ancienne a eu beaucoup de peine à assimiler notre langue et vit encore de manière assez distante de la population suisse, car les contacts sont limités du fait de ces difficultés de compréhension.

Grâce au nombre considérable de réfugiés tibétains installés en Suisse, en raison notamment des regroupements de familles, le risque d'isolement total que pourraient connaître certaines familles ou personnes isolées est réellement minime. L'aspect religieux qui est attaché à leur passé et à leur pays a gardé pour eux toute son importance, et un institut monacal tibétain a été créé dans ce sens à Rikon. Ils cherchent également à préserver leur culture: c'est ainsi qu'un groupe de danse a été créé en 1967 et une association de jeunesse tibétaine en 1970.

Mais pour tous se pose le difficile problème de trouver une voie entre une assimilation complète au mode de vie occidental et la préservation à l'état pur de leur culture ancestrale – un dilemme que chacun ressent plus ou moins consciemment et cherche à résoudre selon ses aspirations personnelles.

Le maintien des traditions et de la culture est nécessaire à la sauvegarde de leur identité.

